

LE JOURNAL DE QUÉBEC.

Politique, Commercial, Industriel et Littéraire.

L'éditeur-proprétaire A. COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco.

TAUX DE L'ABONNEMENT

Pour douze mois... 84 00
Pour six mois... 42 00

PAYABLES D'AVANCE

Le Journal paraît les MARDI, JEUDI et SAMEDI de chaque semaine. On ne peut s'y abonner pour moins de six mois.

TAUX DES ABONNÉS

En ville... 60 00
Au-dessus de six lignes et pas plus de dix... 60 00

Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme. Les annonces déposées jusqu'à 11 heures du jour de la publication paraissent le même jour.

REVUE EUROPÉENNE.

Juqu'au 14 novembre.

L'Europe, ou, du moins, trois des grandes puissances, la France, l'Angleterre et la Russie, sont enfin mises en demeure d'employer leur influence pour préparer, si non pour décider, la cessation du conflit qui, depuis deux ans, ensangante vainement l'Amérique septentrionale.

Le gouvernement français a pris l'initiative de convoier les cabinets de Londres et de Saint-Petersbourg à une action commune dont le but serait de ménager un armistice de six mois, pendant lequel des négociations pourraient être entamées entre le Nord et le Sud.

Le ministre français fait parfaitement ressortir les motifs qui rendent cette médiation opportune et nécessaire: la guerre civile a pris des proportions effrayantes; on a de sérieuses raisons de craindre une guerre servile, les Américains s'épuisent et l'Europe souffre d'un conflit dont on ne peut encore entrevoir le terme; les intérêts de l'humanité, de la politique, du commerce, de l'industrie, réclament à la fois la cessation de cette guerre d'extermination.

Dans cet état de choses, la France estime qu'il y a lieu d'offrir aux belligérants les concours des bons offices des puissances maritimes. Elle invite donc la Russie et l'Angleterre à joindre leurs efforts aux siens pour obtenir un armistice, pendant lequel des négociations sérieuses pourraient s'ouvrir et un rapprochement s'opérer entre les parties. L'accord des trois cours serait d'ailleurs une garantie de leurs intentions et imprimerait à leur démarche un caractère évident d'impartialité.

Suivant la Presse, le conseil des ministres, tenu lundi à Londres, a décidé, en ce qui concerne la question grecque, qu'elle n'avait pas à intervenir tant que la révolution ne dépasserait pas les frontières, et qu'il suffisait de la présence des vaisseaux en station au Pirée pour protéger les Européens établis en Grèce. Quant à la question américaine, sans renoncer à la médiation, le conseil a reconnu qu'elle ne serait pas opportune en ce moment, et qu'il n'y aurait lieu, sur ce point important, de prendre une décision qu'après avoir entendu M. Welde, accrédité auprès du gouvernement britannique par le président Lincoln.

L'envoyé des Etats du Nord est attendu vers le 15 de ce mois à Londres. Des lettres de Rome nous donnent des détails très-intéressants sur le produit du Denier de saint Pierre, depuis l'année 1859 jusqu'au mois d'octobre dernier. Les sommes provenant de cette contribution volontaire de fidèles s'élevaient en octobre à 27,688,000 fr. La charité des catholiques ne s'est pas ralentie; loin de là. Les résultats de 1862 ne sont pas encore connus; mais déjà, à en juger par les sommes qui ont été versées entre les mains de l'autorité pontificale, il y a lieu d'espérer qu'elles dépasseront la moyenne des années précédentes. Nous tenons pour certain, quand à nous, qu'il en sera toujours ainsi, tant que notre bien-aimé Père ne sera pas rentré en possession des provinces qui lui ont été injustement ravies. La foi, il n'en faut pas douter, sera plus généreuse, plus ardente et plus forte que la révolution.

Le correspondant romain du Monde annonce que: le gouvernement pontifical a déjà préparé, à Paris, les fonds pour payer, à la fin de décembre, les intérêts de l'emprunt Rostschild.

On mande de Rome, qu'une nouvelle invasion piémontaise a eu lieu à Vivaro et qu'elle a été suivie de l'enlèvement d'un habitant du pays.

De Turin, nous n'avons encore aujourd'hui que le retentissement des intrigues ministérielles. Le cabinet sera-t-il reconstruit avant ou après l'ouverture de la session? Quels nouveaux collègues se donnera ou subira M. Rattazzi? Des questions et bien d'autres sur le même sujet forment le thème obligé de toutes les correspondances. Après cela, il n'y a plus rien que les revues militaires de Victor-Emmanuel. Turin a vu la première; Milan la seconde; la troisième est réservée à Plaisance. Nul ne vient de Bologne, Ancone et peut-être Naples. Jamais semblable étalage d'appareils guerriers n'avait précédé aux batailles parlementaires. Toutefois le galant homme n'ira à Naples qu'après qu'on y aura levé l'état de siège; mais il paraît qu'il n'en sera rien. La Discussion et l'Italie s'accordent pour affir-

mer qu'on ne prévoit pas encore, à Turin, le moment où une semblable mesure pourra être prise.

M. Petrucci della Gattina, député napolitain au Parlement sarde, a adressé à la Presse une lettre dans laquelle il expose les causes du mécontentement qui est comme le fond commun de toutes les opinions dans l'Italie méridionale. Ces causes, selon lui, sont nombreuses: c'est d'abord « le déplacement de toute une classe de la société qui vivait autrefois du gouvernement local »; puis c'est « le manque de sûreté publique »; c'est encore « l'incertitude des lois et leur peu d'efficacité »; c'est « l'incapacité et l'incompétence de ceux qui exécutent ces lois »; c'est « la nullité du commerce et le désarroi des affaires »; c'est enfin « l'indéfini, l'incertitude de l'avenir, la croyance que le roi Victor-Emmanuel ne veut pas de l'Italie méridionale, un sentiment vague que tout est bécoté pour le moment, que rien n'est assis ».

Le gouvernement piémontais, de l'aveu de M. Petrucci della Gattina, n'a pas même « amoindri les effets de ces causes. Les hommes qu'il a envoyés à Naples ont tous été une calamité nationale », y compris le prince Eugène de Carignan, que l'irrévérencieux député nomme en toutes lettres. Le général La Marmora a été « un peu moins triste » que ses prédécesseurs; mais en somme, « depuis deux ans qu'il dispose d'un pouvoir absolu et de l'état de siège, de toutes les forces du gouvernement italien, et du prestige de son nom, de la confiance sans bornes de ses instruments, il n'a réussi à égarer ni la camorra ni le brigandage ». Après tout, ce n'est peut-être pas absolument de sa faute: « L'espérance trouver dans les populations un secours efficace et plus énergique; il se trompait de latitude... La société napolitaine est en pleine décomposition ».

Bah! mais le gouvernement piémontais s'était engagé à la régénération. Pourquoi ne le fait-il pas? Il n'a pas en tout cas s'en prendre à cette société de son impuissance. M. Petrucci della Gattina est d'avis que c'est la Révolution qui a fait le mal; et voici comment: « Elle a émané trop tôt le peuple napolitain ».

La chute de l'autorité tyrannique des Bourbons qui renaît de son peuple de ses liens de fer, l'a jeté dans une dissolution subite! On le voit donc: c'est la révolution qui tue la nation des Deux-Siciles! Mais M. Petrucci della Gattina a une remède contre cette doubleur agnie: « Il faut, dit-il, que la liberté soit inculquée au peuple par force... Ce corps malade, cette jeune fille qui se développe d'un coup, a besoin d'un régime de fer ».

Qu'est-ce, en vérité, que le régime qui lui est imposé par l'annexion piémontaise? Le fer incontestablement n'y manque pas; et les agents du cabinet de Turin y ont ajouté le feu. Le général La Marmora fusille les brigands comme Ciadini; il brûle les villes comme Pinelli; il dévaste les campagnes comme Fantoni ou Fumel. Que lui veut M. Petrucci della Gattina? Si ce n'est pas la loi que l'entend par un régime de fer, qu'il nous le dise. En terminant, le farouche député s'humanise. Il ne demande pour terminer l'œuvre de l'unité dans le royaume de Naples, qu'une quinzaine d'hommes dont on puisse faire des préfets. Quinze hommes! Qui! toute l'Italie n'a pas pu fournir ce maigre contingent au Piémont! Quinze préfets! Le gouvernement italien ne peut pas recourir ce petit nombre de fonctionnaires! Mais il est jugé! Quand M. Petrucci della Gattina ajoute qu'il ne faudrait, avant cela, qu'ouvrir à Naples la session de 1863, c'est pour faire renaitre la ville et les provinces à une nouvelle vie, pour envoyer François II prendre le froc en Bavière ou en Espagne, pour ne laisser au Pape que la ressource de lever les yeux au ciel, il finit tout simplement par un pantalonade.

Revenons à une appréciation plus précise de la situation dans le royaume napolitain. Deux mots de la Constitution de Turin nous suffiront: « Des télégrammes arrivés ce matin des provinces méridionales annoncent que le brigandage reprend une nouvelle vigueur ».

On a fait courir le bruit à la Bourse de Paris d'une maladie grave du Sultan, tombé, disait-on, en état de démence. Aucune dépêche n'est venue aujourd'hui confirmer cette rumeur.

Le nouveau lord-maire de Londres a donné le 10 son banquet de jeunesse avoué. L'assistance était nombreuse, et plusieurs discours ont été prononcés suivant l'usage; mais on a

remarqué que toute allusion à la politique avait été soigneusement évitée. Lord Palmerston lui-même s'est montré d'une discrétion qui fait le désespoir des publicistes. Il n'a guère parlé que de la détresse du Lancashire qui, on le sait, est vraiment lamentable. Seulement, après avoir exprimé ses sympathies pour les souffrants des ouvriers, il a ajouté: « Espérons que la cause de cette détresse cessera bientôt, quoiqu'il n'y ait aucune probabilité immédiate que les belligérants d'Amérique auront bientôt des sentiments plus humains ».

On paraît assez généralement conclure de cette phrase en Angleterre que le noble lord ne croit pas le temps de la médiation encore venu. C'est en particulier l'opinion du Morning Post.

Un journal de Madrid, le Constitutionnel, annonce que le cabinet de Lisbonne ne croit pas en ce moment avec celui de Lisbonne la cession par le Portugal d'une île de l'Océanie où l'on conduirait les camorristes arrêtés à Naples et dans les provinces méridionales au nombre de 4,000. Tous les malheureux, ainsi voués à la déportation, sont-ils bien camorristes? Il est certes bien permis d'en douter. Quel jugement a été instruit contre eux? Ce n'est pas seulement un outrage à la liberté que cherche ainsi à consommer le cabinet sarde; c'est un attentat contre la justice. La conscience publique ne saurait avoir assez d'anathèmes pour les pharisiens de l'annexion.

On sait que tous les ans, le 5 novembre, la populace de Londres s'amuse à brûler des Guy Fawkes, en souvenir de la conspiration des Poudres de 1606. Ordinairement, c'est le clergé catholique, et le Pape surtout, qui font les frais de cette grossière fête populaire, qui entretient le fanatisme antipapiste dans les basses classes. Cette année, les diverses farces ont eu peu de succès, et nous voyons avec plaisir que le Saint-Père et le clergé catholique ont été moins maltraités: les dernières démonstrations des Irlandais y ont sans doute pour quelque chose. Il y a cependant une tentative d'apothéose pour Garibaldi. On a vu les pompiers et les brigades de Londres attachés à Farrington-street, et le principal poste de la brigade de Watting-street sortir le soir en costumes garibaldiens, les uns à pied les autres à cheval. Mais la pluie a contrarié la manifestation, et les journaux nous apprennent que les curieux étaient rares; le succès de Garibaldi n'a pu rappeler que celui d'Aspromonte. Trois autres personnages ont eu les honneurs de la caricature et des mannequins: ce sont les deux présidents des anciens Etats-Unis, MM. Abraham Lincoln et Jefferson Davis, et le roi de Grèce récemment détrôné. Tout cela s'est passé très-froidement: le mardi-gras de Londres perd de son intérêt, d'année en année. Un peu de bonne volonté de la part des catholiques, et, si les caricatures continuent, elles cesseront d'être d'odieuses outrages à notre religion et de sacrilèges parodies. C'est un progrès dont on devra savoir gré aux braves Irlandais.

Le roi de Prusse ne laisse pas échapper une occasion de proclamer sa résolution de sauvegarder les droits de sa couronne et de maintenir l'organisation militaire qu'il a établie. Il vient d'exprimer de nouveaux sentiments à cet égard dans une réponse à une députation de Lettingen. Après avoir rappelé qu'il avait pris à Königsberg la couronne sur l'autel, en témoignage de l'origine divine du pouvoir, il a ajouté: « Je veux la porter avec humilité, mais je ne veux pas que la puissance royale souffre des attaques de ses adversaires... On veut amoindrir l'armée, mais le pays a un besoin contre les ennemis extérieurs et contre d'autres, de quelque côté qu'ils viennent ».

On annonce de Berlin la découverte d'une conspiration politique à Posen, parmi les jeunes gens des deux classes supérieures du collège. La police, dit la Gazette de la Baltique, a saisi les papiers des conspirateurs, dont le but était le rétablissement d'une Pologne indépendante avec les limites de 1792. Le complot avait des ramifications dans les quatre collèges de la province, et l'on suppose qu'il était conduit par les chefs connus de l'agitation polonaise à Posen. Une instruction judiciaire a été commencée.

Les dernières nouvelles de Cracovie annoncent que, sur l'ordre venu de Saint-Petersbourg, tous les marchands des districts de Podolie ont été arrêtés et emprisonnés dans les villes de districts ainsi qu'à Kamienie. Le gouvernement

russe a ordonné, en outre, de leur interdire un procès criminel devant le Sénat, et a déjà désigné les fonctionnaires qui doivent les remplacer.

Les rigneurs recommencent à Varsovie. Par suite de l'assassinat de l'espion Felkner, de fortes patrouilles sillonnent la ville, la circulation a été interdite dans plusieurs rues et soixante personnes ont été arrêtées.

Encore une nouvelle question qui se lève. La Perse est en guerre avec les Afghans, dont le roi, Dost-Mohammed, vient de surprendre Herat; le Shah dirige vers le Khorassan une armée pourvue de cinquante états pièces d'artillerie. Derrière la Perse se trouve la Russie, qui a promis un secours d'hommes et d'argent; derrière les Afghans se trouve l'Angleterre, qui leur fournit des officiers. L'Angleterre et la Russie vont donc se faire indirectement la guerre en Asie comme en Grèce: il n'y a, pour les séparer, que l'épaisseur de la Perse, mais la Perse est infidèle à la Russie, qui cesse de la démentir, parce qu'elle la domine. C'est encore la question d'Orient qui se trouve là. Elle est partout: comment pourrait-on l'éviter?

On assure que la Russie vient de donner l'ordre de mettre sur le pied de guerre sa flotte de la mer Caspienne, et de la concentrer à Astrakan.

Une dépêche de Beyrouth, du 31 octobre, nous apprend que les habitants du Liban se montrent très-irrités des mesures financières que fait presser sur eux Daoud-Pacha. Ils se sont adressés aux représentants des puissances pour faire entendre raison aux agents de la Porte, et l'on paraissait craindre un mouvement général de la Montagne si leurs réclamations n'étaient pas accueillies. Daoud-Pacha est en tournée et prend des dispositions militaires pour s'opposer au mouvement.

Voici une correspondance du Temps, datée de Naples, le 1er de novembre, qui prouve que le brigandage est loin d'être subjugué. La couleur du journal à qui elle est adressée est une garantie que le tableau n'est pas exagéré:

« Je m'étais bien promis de ne plus vous envoyer que les brigands, ou du moins de vous en parler le moins possible; mais il faut à toute force que j'y revienne: c'est mon devoir de correspondant. Les journaux napolitains n'ont aucune influence à Turin; leurs réclamations n'y sont point écoutées, mais la presse étrangère a souvent eu plus de pouvoir: prenez donc chaudement le parti des pauvres provinces dévastées ».

Il y a un parti pris de tromper l'Europe sur l'état des Abruzzes et surtout des Pouilles; une incroyable obstination venant je ne sais d'où— cette faute est si grave, que je ne ose en accuser personne—re-pousse imprudemment des renforts ou refuse d'en réclamer: on publie chaque jour, et l'on envoie partout des dépêches constatant des présentations de brigands, des succès obtenus, des victoires et des conquêtes, les fanfares éclatent triomphalement, et cependant le mal empire.

Il est certain qu'en ces derniers temps, la bande de Schiavone a enlevé, rançonné, pillé, fusillé plus que jamais; que la diligence des Foggia vient d'être arrêtée à trois milles de cette ville; que le 26 octobre, aux environs de Bovino, un convoi de marchandises envoyé par plusieurs négociants de Naples (je tiens le fait d'eux-mêmes) a été enlevé, que près d'Isernia, le courrier des Abruzzes a été dévalisé la semaine dernière; qu'entre Foggia et Lucera un garde-champêtre a été fusillé l'autre jour, pour avoir dénoncé à une voiture qui passait une embuscade de brigands, etc., etc.: je ne dis pas le quart de ce que je sais, et je ne sais pas le quart de ce qui se passe. Et cependant les troupes manquent, elles manquent partout.

On multiplie des proclamations et des édits; chaque préfet publie sa circulaire, chaque circonscription dépêche les autres en incroyables rigneurs; celle du préfet d'Otrante, publiée avant-hier dans le Giornale di Napoli, fait dresser les cheveux sur la tête aux paisibles gens de Naples. Mais dans les provinces dévastées on rit de ces menaces, car ce ne sont que des menaces; les préfets ont beau avoir affaire à des oiseaux de passages qui craignent

les mannequins plantés dans les champs; ils oublient que ces féroces pillards, aguerries par deux années de campagne, soulèvent quelquefois par la réaction, excités trop souvent et abusés par les prêches, concertés de crimes et ne pouvant échapper à la fusillade que pour être jetés aux galères à perpétuité, n'ont rien de mieux à faire qu'à ruiner les riches jusqu'au dernier sou, à se battre jusqu'au dernier sang, et lorsqu'ils ne pourront plus résister, à se jeter dans les Etats du Pape.

Il n'y a donc qu'un moyen de les détruire, c'est une chasse de tous les jours, sans répit, sans relâche, par des forces assez considérables pour les traquer partout; et ces forces manquent. On ne veut pas qu'il soit dit qu'on ait affaire à un ennemi sérieux. On craint que l'Europe ne pense qu'on redoute ici le brigandage. On agit avec une mollesse fatale, pour tenir le monde dans une perpétuelle illusion. Certes, il y a des expéditions contre les malfaiteurs; les soldats se battent bravement, quand ils ont à se battre, mais les combats sont rares; les prétendus bourbons ne sauront toujours. Il faut les poursuivre, et les soldats s'épuisent dans ces courses incessantes et éfrénées. Les soldats sont à pied, les brigands à cheval; on s'obstine à ne pas envoyer contre eux de cavalerie. De là, des fatigues cruelles et des maladies sans nombre; on n'a cité tel régiment où six cents hommes ont dû s'arrêter en chemin, exténués. Il faut que ces choses soient connues à Turin; je les tiens de bonne source.

Ne vous y trompez pas, la guerre qui se livre en ce moment dans le Midi est une guerre sociale. J'insiste sur ce point: si se livre une guerre sociale dans ces malheureuses provinces. Elle cessera plus tôt, si l'on avait Rome, parce que l'Italie, qui représente l'ordre, aurait plus de force. Mais l'Italie, même sans Rome, doit être assez vigoureuse pour triompher de tous ces éléments de dissolution. Assez de proclamations, il faut des troupes, vous l'avez dit vous-même: « Il ne suffit pas de prendre des mesures, il s'agit de prendre Crocco! »

Je vous en supplie, parlez vous-même dans vos bulletins et dans un article spécial, s'il le faut, en faveur de l'Italie méridionale. Sinon, je vous le prédis, l'unité perdra un à un tous ses partisans. Certes, ce ne sont pas les brigands qui ramèneront jamais François II, mais les riches en viendront peut-être, à force d'être dévalisés, à regretter le temps où leurs propriétés du moins étaient gardées. Sous les Bourbons, la police était intolérable; elle enlevait aux provinciaux le droit de locomotion; elle les empêchait de venir à Naples. Mais les brigands en font autant; je vous assure; et il y a une personne qui ose traverser la Péninsule en diligence, de Foggia jusqu'ici. L'ancien régime gênait le commerce et l'industrie en obstruant les communications; les routes sont libres aujourd'hui, mais les brigands les occupent.

L'agriculture était autrefois négligée, les voies manquaient pour le transport des céréales, et des lois inopétes en prohibaient souvent l'exportation. Mais aujourd'hui les récoltes sont brûlées et des terrains à perte de vue restent abandonnés et inutiles; les semailles même ne se font pas, car les laboureurs n'osent aller aux champs. Le brigandage a fait des Pouilles, ces riches provinces qui pourraient être le grenier de l'Italie, un immense désert. Vous conviendrez les mécontentements soulevés par ces faits cruels. Les ennemis de l'unité retournent contre elle les malheurs produits par ceux qui la combattent. Ils n'accusent du brigandage ni François II qui l'a fomenté, ni la réaction qui le seconde, mais le gouvernement qui ne sait pas le réprimer. Ils poussent des vœux dans la maison et orient à tue-tête: « Il n'y a en avant pas autrefois, dans la maison d'Etat » mieux gardée! Gardez la donc, vous qui avez maintenant 300,000 hommes, au lieu de perdre votre temps à mendier Rome qu'on ne vous donnera pas ».

Lorsque Mazzini vint ici, en 1860, après Garibaldi, il se montra, comme vous le pensez bien, l'un des plus ardents ennemis de l'annexion. « Savez-vous, dit-il à un de mes amis, ce que le Piémont fera pour Naples? Il lui enverra deux vaisseaux, l'un plein de gendarmes et l'autre plein de croix des SS. Maurice-et-Lazare ».

Nous en sommes à regretter que Mazzini n'ait pas eu complètement raison. Il en est venu beaucoup trop de croix, mais pas assez de gendarmes ».

« Laissez-là les malices de jeune coq anglais, Tomasillo; tu sais bien que de dix qui vont à la mer, il y en a neuf qui se noient à la fleur de l'âge, et qui meurent sans confession. Et toi, qui es plus mauvais qu'un autre, cela te viendra plus tôt qu'à personne. Si tu quittes la terre pour la mer, ce sera tant pis pour toi, car les autres n'ont rien à y perdre. Je dis pour toi, et aussi pour ta pauvre mère, qui doit l'aimer puisqu'elle l'a mis au monde, et que tu dois soutenir ».

« Que veut donc Votre Révérence, père Nolasco? que j'aile, comme j'ai fait au commencement de la saison, dans les sillons du labourage de l'oncle Mateo, avec un charron à la main pour effaroucher les petits oiseaux? »

« Eh bien! où est le danger? »

« J'aime le danger, moi père Nolasco. —Tais-toi, poisson volant. Qui aime le danger périt par le danger. J'ai parlé à mon ami l'oncle Gil Pinones, il m'a promis de te prendre pour porcher. —Je n'y vais pas! Pourquoi garderais-je les porcs? Leur maître peut bien les garder. —Alors tu ne veux pas travailler, maître bandit? Tu ne veux pas être homme de bien et aider la pauvre mère; dis, libertin? —Si, seigneur, si, seigneur, mais je ne veux pas être brisemottes, ni passer ma vie dans ma maison comme un colimaçon. Si je meurs, ce sera tout; mais je ne veux pas qu'on m'appelle tomahut, ça non! (A continuer.) FERNAN CABALLERO

Nous lisons dans le Standard cattolico: « Gattabene a emporté de la Spezia, comme un précieux souvenir, une des chaussettes (calze) que Garibaldi avait à Aspromonte. »

La Gazette de France fait suivre ces lignes des réflexions suivantes: « La feuille italienne à laquelle nous empruntons cette nouvelle propose aux dames milanaises de faire acquisition de la relique. Nous espérons bien que la presse piémontaise et garibaldienne de Paris ouvrira une souscription pour que l'autre bas de Garibaldi soit octroyé à notre pays, qui sera fier de le posséder. Sans doute, MM. les directeurs du Siècle, de la Presse de l'Opinion nationale et des Débats tiendront à honneur de ne se laisser devancer par personne, et s'inscriront en tête de la souscription. »

Angleterre. On écrit de Londres, le 9 novembre: Le nouveau lord-maire, M. William Rose a prêté ce matin serment et a été installé dans ses fonctions, après avoir reçu des mains de son prédécesseur le collier et la clef d'or qui constituent ses principaux insignes. M. William Rose a présidé pour la première fois, ensuite, la Cour des aldermen. C'est lundi qu'aura lieu la grande procession traditionnelle de la corporation.

L'Angleterre compte depuis peu de temps parmi ses propriétaires un prince indien. Le grand domaine de Hatherop Castle, près de la ville de Fairford, dans le comté de Gloucestershire, a été acquis par Moharadseh Dul-Sing, au prix de 225,000 liv. st.

On lit dans l'Evening Standard: « L'affaire des voleurs de papier de la banque d'Angleterre a été portée hier devant le lord-maire. Cinq hommes et une femme (celle-ci étant la femme de l'un des prévenus), ont comparu devant Sa Seigneurie. Aucun témoignage n'ayant été porté contre cette femme, elle a été mise en liberté. Le principal inculpé se nomme Griffiths. Il a été arrêté à Birmingham, un moment où il allait imprimer de faux billets de banque. Il a tout avoué, livré les billets, les planches qui lui servaient, et il a dénoncé ses complices. Il a dit que, depuis dix sept ans, il travaillait à fabriquer de faux billets, et tous ceux qui ont été mis en circulation ont dû être faits par lui. Les prévenus, interrogés, reparlèrent bientôt devant la justice ».

La lettre suivante a été reçue par le secrétaire de la Société d'approvisionnement de coton de Manchester: « Foreign-Office, le 5 novembre. Monsieur, j'ai reçu du comte Russell l'ordre de vous informer que S. S. a reçu des Etats-Unis les renseignements suivants. Au commencement de la guerre civile, il y avait dans le Sud environ 4 millions 200,000 balles de coton; environ 1 million de balles supposées avoir été détruites; 1 million de balles ont été irrémédiablement gâtées faute d'avoir été épluchées, pressées et emmagasinées à temps, et par conséquent, en tenant compte de la faible portion qui a pu sortir des ports du Sud, il n'y a maintenant dans le Sud que 2 millions de balles pouvant être exportées ou au cas où ces ports seraient immédiatement ouverts ».

Quant à la récolte de 1862 qui n'est point encore faite, on n'évalue pas à plus d'un million de balles, et ce faible chiffre sera probablement tellement réduit par suite de la difficulté de trouver des bras pour faire la récolte et pour se procurer du chanvre et d'autres matières nécessaires pour l'emballage et l'emmagasinage, que l'approvisionnement du marché sera insignifiant. Quant au chanvre cependant, il paraît que l'on en pourra tirer une bonne quantité du Kentucky ».

On annonce que si la guerre continue en 1863, on cultivera du blé au lieu de cultiver du coton; et, en tout cas, il faudra du temps aux cultivateurs de coton pour se relever de la désorganisation où a été jetée cette culture ».

On écrit de Londres, le 10: Le prince de Galles a atteint hier sa majorité. A cause du deuil de la cour, aucune cérémonie publique n'a marqué cet important anniversaire de la vie de l'héritier de la couronne d'Angleterre.

Feuilleton du Journal de Québec

PAUVRE DOLORÉS. (1)

Pepa, ainsi se nommait sa compagne, était plus jeune que lui. C'était une de ces femmes modèles qui possèdent en elles-mêmes la dot la plus précieuse, et qui la consacrent à leur mari plutôt par amour que par devoir, ou mieux, par la fusion de l'amour et du devoir, fusion douce et sainte autant que sage et admirable. Ces femmes ont le talent de conduire leurs maris, d'en pallier les fautes quand ils en commettent, de leur persuader comme aux autres, comme à elles-mêmes, qu'ils ont raison et qu'ils sont dans le bon chemin. Elles ont la prudence que les modernes sans qu'ils deviennent l'intention, de même que les mères ont des chants pour distraire et endormir leurs enfants; elles ont la résignation pour leur inspirer par la parole et par l'exemple; elles ont l'ordre excessif et la propreté pour qu'ils aient soin d'eux-mêmes, de leur tenue et de leur mise; la concédance jusqu'au point de dissimuler leurs propres sacrifices pour ne pas laisser accuser d'exigence ceux qui les imposent; et, par dessus tout, cet attachement dévoué, cette abnégation, cet anéantissement d'elles-mêmes, sentiments qui arriveraient jusqu'à être ridicules, lorsque le mari n'en est pas digne, si l'origine n'en était pas si respectable.

était pas si respectable. Sieur Camuto n'aurait presque jamais la bouche, et il faisait bien; mais, quand cela arrivait, il parlait laconiquement, par sentences, avec aplomb, persuadé que toutes les oreilles étaient aussi bienveillantes que celles de sa femme. Au fait, notre bon carabinier ne se trompait pas beaucoup, du moins en ce qui touchait les habitants de la maison qu'il occupait.

Le pauvre décloître, que l'excellente famille Lopez avait recueilli, et qui se nommait le P. Nolasco, était un digne homme. Il n'avait inventé ni la poudre ni l'imprimerie; il n'était collaborateur d'aucune encyclopédie; mais il savait ce qu'il devait savoir, pour l'accomplissement de ses fonctions. S'il lui manquait un peu de dignité, il était en revanche plein de zèle, et il connaissait le peuple, ses mœurs et son langage, autant qu'il était nécessaire pour l'attirer dans le sentier du bien. Il ne se faisait pas faute d'ailleurs d'y aider par un caramba! avec les grands, et par une chiquenaude avec les petits. Le peuple, avec sa perspicacité instinctive, savait bien que le bon père était dans le droit chemin; aussi il l'aimait et le vénait, tout en riant de lui de temps à autre.

Qu'on nous permette à ce propos une observation. Il y a deux sortes de rires très-distincts, ou, pour mieux dire, opposés: le rire bienveillant et le rire moqueur. Le premier est doux, gai et inoffensif; l'autre est amer, peu joyeux et mordant. Le premier vient d'un cœur honnête et ressemble aux bouillonnements allègres d'une source d'eau pure; l'autre naît d'un

cœur dur et acerbé; il pénètre comme ces liqueurs corrosives qui brûlent et noircissent tout ce qu'elles touchent; l'un se couronne de fleurs, l'autre se revêt d'épines. Il est inutile d'ajouter que le rire inspiré par les faits et gestes du bon père était le rire bienveillant.

Le P. Nolasco était un peu sourd; il en résultait qu'il comprenait souvent fort mal les choses qu'on lui disait, et que ses exhortations au confessionnal servaient à deux fins, à tout hasard pour le pénitent, et à tout sermon pour les circonstances à venir. On ne pouvait trouver un homme qui eût aussi peu de fiel. Il n'en avait pas moins sa bonne dose de malice, et il ne se laissait pas aller trop facilement à ceux qui voulaient le tromper. Nulle part, non plus, on ne connaissait un homme plus franc et plus véridique, et sans prendre jamais le ton de la supériorité, sans aucune aigreur, il savait faire remarquer à chacun ce qui lui paraissait mal ou blâmable, sans que personne s'en offensât.

À l'extérieur, le P. Nolasco ressemblait à quelqu'une de ces figurines de gomme élastique qu'on eût étirée autant qu'elle eût pu l'être. Sa tête était longue et étroite, son nez long, son menton long, ses dents longues, ses bras et ses mains longues, ses jambes et ses pieds longs. Depuis qu'il avait quitté son couvent, et grâce à la générosité d'un protecteur venu d'Amérique et nommé don Marcelino Toro, il portait une jaquette, un gilet et un pantalon d'étoffe noire, lesquels, à force de servir et d'être brossés et frottés par la bonne hôtesse, avaient acquis un brillant qui leur

donnait une apparence de toile cirée. Bien que le P. Nolasco eût plus de soixante ans, il était agile, et à l'exception de quelques flatuosités qu'il combattait avec le thé, il jouissait d'une bonne santé, grâce sans doute à sa frugalité et à la simplicité de ses aliments. La sœur de son protecteur, dona Braulia Toro, lui donnait chaque mois deux livres de chocolat de 7 ou 8 réaux; ce et chocolat et quelques rôties sèches composaient ses déjeuners. Son riche compère l'oncle Gil Pinones, lui octroyait des poichiches, parce qu'il enseignait à ses fils à servir la masse; ces poichiches et quelques onces de viande et de lard que lui envoyaient ceux dont il écrivait les lettres, garnissaient la marmite qui le nourrissait 365 jours dans l'année. Il en réservait une tasse de bouillon pour son souper, et donnait le reste à la pauvre veuve qui habitait dans les galetas.

Le P. Nolasco tutoyait tous ceux qui étaient nés en ce siècle de lumière. Un jour, un médecin, qui était un jeune homme et qui tranchait de l'important, lui fit remarquer que cette liberté était contraire à la dignité de l'homme.

« La dignité de l'homme! répondit le P. Nolasco, on s'en avise maintenant! allons donc! dignité dans les paroles, indignité dans les actes! Ainsi, je tutoie mon père spirituel saint François, et j'irais te donner, à un blanc-bec comme toi, de la Grâce et de la Seigneurie! Va donc! va guérir la fièvre maligne et ne m'en donne pas à compter; je ne me soucie pas de me mettre à l'usage du jour; ces croûtes-là sont trop dures pour mes vieilles dents.

Tu m'entends? L'antagoniste le plus acharné du P. Nolasco était le fils de la pauvre veuve. C'était un garçon de douze ans, gracieux, vif, gentil et sympathique, qui voulait être marin contre la volonté de sa mère. Celle-ci qui avait perdu son mari dans un naufrage, tremblait à la pensée de voir son fils s'embarquer; elle avait demandé au P. Nolasco de lui prêter son aide pour dissuader l'enfant de son projet; mais tout avait été inutile. Plus le bon père célébrait les avantages de la terre ferme et les douceurs de la vie paisible, plus l'enfant aventureux s'enthousiasmait pour les hasards de la mer et pour les longs voyages sur les flots inconstants. Le P. Nolasco, pour se venger, l'avait surnommé Montevideo, et nous savons que, pour certaines gens, tout long voyage d'Amérique, et Montevideo en est le Finistère.

« Tu n'iras pas en mer, disait le bon père. —Et pourquoi pas? répondait Tomasillo avec un sourire particulier à lui et à sa sœur, et dans lequel se liaient la joie et la douceur, comme s'ouvraient dans le soleil la lumière et l'éclat. —Parce que la mer est l'ennemi de l'homme, tu le sais. Ton père y est mort, et je ne sais pas, entêté, comment tu as le cœur de vouloir l'embarquer. —Et votre père, père Nolasco, où est-il mort? demanda Tomasillo. —Parbleu! dans son lit, fort tranquillement, répondit le père. —Alors, comment Votre Révérence a-t-elle le cœur de se coucher dans un lit? (A continuer.) FERNAN CABALLERO

A dater d'hier le prince de Galles est appelé à prendre, en sa qualité de pair, dignité qu'il doit à son titre de duc de Cornwall, une part active dans les affaires de l'Etat.

Le Times rappelle à cette occasion les bons exemples que le prince de Galles a pu puiser jusqu'ici dans le gouvernement de sa mère et le bonheur qu'il a eu de former son instruction politique sous les conseils d'un père dont la haute sagesse a été appréciée par la nation entière.

Le Morning-Post pense aussi que le prince de Galles, se préparant, à l'occasion de sa majorité, à s'occuper d'une manière active des affaires du pays, et dit que si l'avenir réservé à l'Angleterre, à cause de la condition actuelle du monde, venait à présenter de grandes difficultés à surmonter, le peuple anglais saura les vaincre plus facilement si, à l'amour que la nation a voué à la famille royale depuis l'accession au trône de la reine Victoria, vient se joindre le spectacle de la vie pure de l'héritier du trône et du bonheur qu'il recueillera de son prochain mariage avec la princesse Alexandra.

Il y aura ce soir de nombreuses illuminations à Londres, particulièrement dans le quartier du West-End.

De nouvelles promotions ont eu lieu dans l'armée à l'occasion de la majorité du prince de Galles. La solennité du jour a été annoncée dans les principales villes du pays par des salves d'artillerie et la sonnerie des cloches. Hier soir, il y a eu quelques illuminations. En général, cependant, on a observé la réserve qu'imposait encore le deuil de la famille royale.

Les étudiants de l'université de Glasgow possèdent l'unique privilège d'être annuellement le lord rector, et cette élection est considérée comme la pierre de touche des opinions politiques en faveur parmi la jeunesse de ces écoles. Cette année on annonce que c'est lord Palmerston lui-même qui sera proposé comme candidat par la fraction whig, tandis que le groupe tory porte ses vues sur l'éminent et savant magistrat qui occupe le siège supérieur des tribunaux écossais.

CANADA.

QUÉBEC, 2 DÉCEMBRE 1862.

On lit dans le Mercury de samedi :

M. Cauchon est grandement excité, parce que les ministres ont nommé une commission chargée de faire une enquête sur l'administration des départements. C'est très-naturel, M. Cauchon était tout récemment le chef du ministère des travaux publics, et il a sans doute de graves raisons pour désirer qu'on ne trouble pas ses transactions. Nous craignons que son désir ne soit pas accompli, qu'il gronde ou falaise à sa guise.

Encore, M. Cauchon se plaît à être personnel aux dépens des commissaires. A le juger par ses écrits, dans le Journal de Québec, l'ancien ministre est l'essence même de la pureté, de la décence et de la politesse. Eh ! bien, nous osons dire qu'aucun des commissaires ne voudrait se mettre en parallèle avec ce personnage distingué. Mais que ce monsieur en colère ne se vante pas de sa grandeur, M. Cauchon fut une fois pauvre rédacteur ; il n'est que simple rédacteur maintenant ; et il y a eu un intervalle dont nous aurons à lui parler bientôt.

Tel est le langage de M. Georges Sheppard, l'un des trois célèbres commissaires financiers et juges de tous les ministres qui se sont succédés depuis dix ans ! Il joint donc à l'indécence de sa nomination l'impudence et l'imprudence de ses menaces. En quelques lignes, dans un moment de dépit incompressible, il dévoile sa pensée et celle de ses maîtres. Il se vengera, il le dit, de sa déconvenue et de ses déboires, sur un ancien ministre.

Ces quelques lignes sont tout un volume ; elles mettent en complète lumière la bassesse de l'œuvre ministérielle et le caractère des ouvriers chargés de l'accomplir.

Pour un salaire, M. Sheppard et ses collègues feront tout cela, et le lendemain de la chute du pouvoir actuel, vous pourrez leur faire recommencer encore, pour un salaire, la même œuvre contre ses maîtres d'aujourd'hui. Est-ce qu'on ne le soupçonne pas d'écrire en même temps dans le Mercury et dans la Chronique, tenue par lui en échec pour le compte du gouvernement ? Sa conduite récente à l'égard de son propriétaire, M. Cary, est plus qu'un soupçon, c'est un fait qui donne abondamment raison à cet égard à l'opinion publique.

Pour nous, nous n'affirmons pas ; mais est-ce notre faute à nous si un homme est assez taré pour qu'on le croie capable de pareilles vilainies ? surtout depuis l'apostasie en une nuit dans le bureau du Toronto Colonist !

Taré ! Mais il se sent lui-même tellement écrasé sous le poids de l'opinion publique qu'il n'a pas osé écrire son nom dans l'annonce du bail qui vient de se signer entre lui, M. Blackburn et M. Cary ! La morale publique insultée dans son sens le plus intime commence donc aujourd'hui même à prendre possession de ses droits, puisque les maîtres ont honte et que le valet est forcé de s'effacer ?

Maintenant, pour la peur de M. Cauchon, nous pouvons assurer les menaçeurs qu'elle est, par rapport à son mépris pour eux, en raison inverse du carré des distances. Or, comme le mépris est infini la crainte est infinimentale, et comme l'a si bien dit M. Sheppard, « l'aventure des parallèles » est impossible !

Ce n'est pas la crainte qui nous fait élever la voix dans cette circonstance, c'est le sentiment de l'honneur national outragé. Lorsque le parlement est le seul juge naturel des hommes d'état, comment, en effet, le pays ne se sentirait-il pas humilié et dégradé dans cette étrange commission, composée des agents les plus infimes d'un pouvoir qui s'affaïssent dans son impuissance et qui croit trouver la vie dans la vengeance et dans la calomnie. L'heure des récriminations est passée et le temps est arrivé où il faut que nos nouveaux gouvernants vivent de leurs propres œuvres !

M. Sheppard a bien compris notre pensée ; il sait bien que nous n'avons pas condamné sa nomination parce qu'il est simple rédacteur ou rédacteur pauvre, car nous avons connu de simples rédacteurs, pour la science, le talent et l'intégrité desquels nous avions la plus haute estime et le plus profond respect. C'est le mercenaire que nous méprisons, le mercenaire qui change de doctrines comme on change de chemise, et qui même peut prêcher en même temps, pour deux salaires, deux doctrines opposées !

Nous lui dirons, en terminant, que M. Cauchon n'est pas « seulement un rédacteur de journal » ; qu'il est encore député du peuple depuis dix-huit ans ; qu'il a été deux fois ministre, et qu'au train que vous y allez tous, il est assez probable que sa carrière publique n'est pas encore menacée de finir.

On lit dans le Montreal Herald d'hier :

DETTES DE CHEMINS DE FER.—La Province de la Nouvelle-Ecosse poursuit la ville d'Halifax pour l'intérêt dû sur la dette contractée par elle-ci pour la construction des chemins de fer provinciaux. On dit que le montant dû est d'un piastre par chaque tête de la population. Cet exemple et celui d'Hamilton, en Canada, devraient suffire pour nous convaincre que la table de multiplication a autant d'influence sur les corporations que sur les individus. Qui doit payer l'intérêt du coût du chemin de fer intercolonial ? Tout naturellement, si ce sont les provinces, celles-ci sont souveraines et le schérif ne peut les atteindre, comme il vient d'atteindre si justement les corporations ; mais la honte de la réputation est bien une infortune aussi grande que le paiement forcé de dettes honnêtes bien qu'onéreuses. Sans doute, qu'au lieu d'une réputation, notre législature imposera le montant de taxes nécessaire ; et c'est alors que viendra le temps de serrer les écrous de la loi, etc.

Le Herald pourtant soutient le pouvoir qui, après avoir fait dire mensongèrement à ses organes que le cabinet Cartier-Macdonald voulait taxer directement, pour le maintien de la milice, nous conduirait forcément à la taxe directe pour la construction du chemin de fer intercolonial.

Mais ce qui le console dans sa tristesse, et ce qui le fortifie quand le doute menace de l'envahir, c'est la double nomination de M. Sheppard ; c'est la publication du blue book, par les deux nouveaux convertis, les républicains du lendemain !

Rendons, cependant, justice à la vérité, les feuilles ministérielles indépendantes, et le Herald est de ce nombre, c'est-à-dire celles qui ne sont pas achetées et payées au jour le jour et à la ligne, parlent et condamnent haut, par intervalles, et quand elles ne condamnent pas, elles gardent un silence significatif.

Les amis sont découragés ; ils avaient compté sur plus d'intelligence, sur plus d'aplomb, sur plus d'action, sur plus de moralité et sur plus de respect pour la conscience du pays. En pénétrant dans les retranchements du nouveau pouvoir, ils y ont découvert que les économies dont ils auguraient tant, étaient des épargnes faites au bénéfice des commissions, surtout des commissaires—des écrivains qui sont prêts à trafiquer leurs plumes pour des impressions.

On a laissé la Chronique avec regret, on l'a laissée par la peur de l'opinion publique ; mais on a gardé la plume de M. Foote, et on est allé acheter un autre journal pour le faire barbouiller par cette même plume vénales.

Si ce n'est pas assez pour décourager les plus fortes convictions, qu'est-ce donc qui les découragera ?

La Gazette de Montréal, après avoir cité l'article du Mercury où est expliquée la nature de la commission financière, ajoute :

« Nous supposons que c'est là la meilleure manière de poser la question dans l'intérêt du gouvernement ; et notre confrère a probablement expliqué la chose plus clairement et avec plus de précision que ne pourraient le faire les ministres eux-mêmes. Mais nous le demandons à tout lecteur de bon sens qui connaît notre système constitutionnel, s'il se trouve une seule des fonctions dérites qui n'incombe pas naturellement au ministre des finances. Peut-être le ministre actuel n'est-il pas capable de le remplir, ainsi que le suggère notre confrère ; mais c'est à peine une bonne raison pour justifier la mise en commission du portefeuille, pour nous servir d'une expression empruntée au Journal de Québec. Les ministres actuels ont promis distinctement de faire eux-mêmes ces choses. Ils le promettaient depuis longtemps, si seulement on leur en donnait l'occasion. Cependant, après avoir fait beaucoup de bruit au sujet de quelques mesquines épargnes accomplies par eux-mêmes, ils mettent en commission les questions les plus sérieuses et les plus importantes, ou, en d'autres termes, trouvant leur ministre des finances incapable, ils emploient pour faire sa besogne trois hommes plus capables que lui. Il faut le dire, c'est une bien triste conclusion après tant de vaniteuses promesses. »

On lit dans la Gazette de Sorel du 29 novembre :

« Les organes du ministère nous ont appris qu'une commission a été formée, pour faire une enquête sur les opérations financières du gouvernement, durant les dix dernières années. Les commissaires sont MM. T. S. Brown, W. Bristow et G. Sheppard. »

« On a trouvé beaucoup à redire contre cette commission et, à notre avis, non sans raison. »

« Lorsqu'il s'agit de destitutions, on choisit de préférence parmi nos compatriotes, mais s'agit-il de faire des nominations nouvelles, on agit comme s'il n'existait pas de canadiens-français. Est-ce par un manque de tact, ou, subit, en haut lieu, la gentille pression !!! de MM. McGee et McDougall ? Les changements de ministères qui, sous d'autres rapports, s'opèrent pour le mieux, semblent être impuissants à ce que justice soit rendue à nos nationaux. »

« Cependant, dans le service public, nos compatriotes sont dans une grande, et nous pourrions dire, dans une infime minorité. S'ils sont en nombre, ce n'est que dans les situations inférieures. LES MINISTRES CANADIENS-FRANÇAIS ACTUELS TROUVERAIENT BEAUCOUP À REDIRE CONTRE CELA. LORSQU'ILS ÉTAIENT DANS L'OPPOSITION, MAIS AUJOURD'HUI QU'ILS JOUISSENT DES DÉLICES DE CAPOUC, CES GRIEFES

N'EXISTENT, POUR EUX, QUE DANS LE PASSE.

« Le règne de la terreur existe pour les employés publics de notre origine, mais celui de la juste répartition des emplois publics pour toutes les origines est encore loin de nous ! »

« Cet état de choses ne saurait durer longtemps, sans nuire considérablement aux intérêts des ministres, même auprès de leurs meilleurs amis. »

« Comment est composée cette nouvelle commission financière ? De M. Sheppard, journaliste, transfuge et valet de tous les ministères, et, comme l'a dit avec raison le Journal de Québec, de deux banqueroutiers, dont l'un, M. Brown, est demeuré flétri comme un fayard de 1837 ! N'aurait-on pas pu trouver au moins un Canadien-français aussi capable et de meilleure réputation que ces trois hommes ? Mais il paraît que le besoin d'exercer le patronage ne prévaut que pour les plus indignes, parce qu'ils sont les plus bruyants. »

La Gazette de Sorel dit ailleurs dans le même article qu'elle s'attend bien que les adversaires du cabinet en prendront avantage. Elle se trompe, cette plainte indépendante contre un odieux grief ne nous surprend nullement ; nous l'avions prévue depuis longtemps, puisqu'elle devait sortir de la force même des choses. Nous reproduisons l'article de la Gazette uniquement pour faire connaître à nos lecteurs l'état de l'opinion publique sur les divers points du pays.

On lit dans le Pays du 29 novembre :

« Nous ne tomberons pas dans la grotesque bourde de l'Union et du Journal de Québec, en inférant de ce qu'un homme est rédacteur de journal, qu'il ne peut rien connaître de l'architecture. »

Nous ne sommes pas tombé dans cette « grotesque bourde » ; nous avons simplement dit que M. Dessaulles n'avait pas le premier mot de l'art architectural, et tous ses calculs absurdes ont prouvé que nous avions raison. Heureux ! s'il n'avait été qu'ignorant, et s'il n'avait pas semé le mensonge à foison sous sa plume. N'oubliez pas les 17,500 cordes de bois !

On lit dans la Minerve :

« Le Pays et la Réforme ont fait entendre leur mot de plainte contre le ministère qui laisse les Canadiens Français dans un oubli injurieux en nommant le personnel d'une Commission importante. Un tel acte accompli par la dernière administration aurait fait enfanter des colonnes d'injures à M. Dessaulles et à toute la clique ministérielle du jour. Mais les hommes du pouvoir sont changés et la rigidité dans les principes et l'aigreur dans la critique sont partis avec les ministres tombés. »

On lit dans la même feuille :

« Il y a quelques jours, le Commercial Advertiser publia un article plein d'injures, de fiel et d'aéromonie contre le Capt. de Montnach, qui demanda des explications dans un numéro subséquent et obligea le rédacteur de la susdite feuille à faire une entière rétractation. Après avoir consulté ses amis, M. de Montnach demanda à l'éditeur du Commercial Advertiser quel était le gentleman qui avait pu lui fournir sur son compte de pareilles informations. Après quelques hésitations, l'éditeur s'exécuta et le nom du col. Dyde, commandant de la Force Active, fut donné. M. de Montnach envoya alors au Colonel un ami à lui pour exiger une apologie. Ainsi poussé au pied du mur, le colonel commandant de la Force Active demanda 24 heures de réflexion, ce qui lui fut accordé. Au bout des 24 heures, M. le colonel commandant de la Force Active, n'ayant pu faire encore assez de lumières dans son esprit pour élaborer une détermination quelconque, réclama un nouveau délai : encore 24 heures, Seigneur ! Et on accorda les 24 heures !!!—Après ces 48 heures d'une conversation animée avec lui-même, M. le colonel commandant de la Force Active dénonça la rumeur publique comme étant la première sion la seule coupable envers le capt. de Montnach.—Trouvant le coupable un peu trop insaisissable dans ses formes et ses proportions, ce dernier a jugé à propos de demander à Son Excellence le Commandant en Chef, une cour d'enquête pour obtenir justice et réparation de M. le colonel commandant de la Force Active. »

« La morale de tout ceci est qu'il ne faut pas toujours écouter la rumeur publique et qu'il est parfois imprudent de saisir toutes occasions, comme le fait le rédacteur du Commercial Advertiser, d'insulter les Canadiens-Français. »

Il y a des cochers qui croient faire de l'esprit quand ils vous éclaboussent de boue et de gros mots. Ils oublient que s'ils peuvent vous salir, ils ne peuvent vous tacher, et que plus ils outragent, plus ils prouvent qu'ils sentent la flagellation que vous leur infligez. Nous allons vous donner un échantillon de leur manière de raisonner :

N'êtes-vous pas l'héritier de M. Viger ? — Vous vous appelez Cauchon ! N'avez-vous pas, pour le compte de M. Workman, acheté, au rabais, les réclamations des victimes de 1837-38 ? S'avez-vous fait du prix du sang ? Judah se pendit en rendant les trente pièces d'argent, prouve qu'il avait encore de la conscience ! — Vous vous appelez Cauchon !

Vous avez dit, pour vous justifier, que vous aviez dépensé bien davantage dans vos pérégrinations européennes, par quel procédé de logique entendez-vous nous prouver que les victimes politiques de nos mauvais jours devaient payer les frais des promenades solennelles du dieu Apis sur les rives du Nil ? — Vous vous appelez Cauchon !

N'êtes-vous pas Trépassé, et ne vous êtes-vous pas lâchement affublé du linéaire mortuaire, pour outrager toute la hiérarchie catholique ? — Vous vous appelez Cauchon !

N'avez-vous pas honteusement calomnié Mgr. Hubert ? — On a voulu vous tuer au Saut à la Puce !

N'avez-vous pas, en vous cachant, derrière la responsabilité d'autrui, accusé Mgr. de Montréal d'avoir fait des mandements contre l'annexion pour un salaire ? — Votre nom est mal sonnant ?

N'avez-vous pas dit que Pie IX aiguisait contre ses sujets le poignard de l'Autriche ? — Vous vous appelez Cauchon, vous dis-je ! N'est-il pas vrai que vous écrivez mal, affreusement mal, et que vous ignorez

non-seulement la syntaxe, mais encore la signification des mots ? Exemple : « Nous faisons place aux correspondants en préférence à d'autres matières ? — Vous êtes le héros du Saut de la Puce ! »

Du pis à l'Aurore, votre conscience n'est-elle pas en vente sur tous les marchés et livrable au plus haut enchérisseur, et, tout récemment encore, sépulture blanchi, ne s'est-elle pas, comme le cerucel de Mahomet, trouvée suspendue entre les doigts de deux acheteurs opposés ? N'avez-vous pas dit à l'un, pour lui forcer la main : hâtez-vous, j'ai des offres ; et celui-ci ne vous a-t-il pas repoussé du pied comme une chose « immonde » (textuel) qui salissait et qui aurait pu souiller ? — Votre nom ressemble à celui du pachyderme !

N'avez-vous pas, dans la même feuille, prêché le pour et le contre, glorieux et insulté tour à tour les mêmes hommes pour les mêmes actes, c'est-à-dire changé de doctrine, parce que le journal changeait de maître ? — Son nom n'est pas beau !

N'êtes-vous pas l'auteur du « Canada reconquis ? » des phrases inachevées de quarante lignes ? des colonnies prodiguées à l'étranger en mauvais style contre quelques-uns de nos plus illustres citoyens ? N'êtes-vous pas après avoir rempli ce rôle odieux sur le sol de la vieille France, que vous venez en remplir un autre, plus odieux encore sur celui de la nouvelle France, le rôle mémorable de Trépassé ? — Vous vous appelez Cauchon, je vous l'ai dit cent fois !

N'avez-vous pas inventé Enri de Carondelet et sa préface, pour pouvoir vous dire que vous étiez un Washington ?... Et quel nom donnez-vous à celui qui a recours à de pareils moyens ? Par vos duperies et votre mauvais français, vous avez compromis l'honneur national à l'étranger ! — Saut à la Puce, Pachyderme !

Si ce pouvoir que vous défendez si bêtement aujourd'hui, en outrageant vos anciens dieux, tombe, dites franchement, n'est-il pas vrai que vous êtes prêts à recommencer la louange, pour un salaire, au profit de ces derniers ? Toujours aimer, souvent changer, tra, la, la, li, re ! — N'affectez pas mon odorat !

N'êtes-vous pas, à cause de toutes ces choses, taré et flétri ; n'êtes-vous pas une ruine ? Le collège qui vous a élu une fois ne vous a-t-il pas rejeté pour toujours parce qu'il avait horreur de vous comme, au temps de Guinée, la nature avait horreur du vide ? Ruine à Yamaska, ruine à Québec, ruine à Champlain, ruine partout, et vous êtes pourtant le porte-drapeau le plus saillant, l'enfant perdu le plus avancé du nouveau pouvoir ? — Pouah !

Il est évident que ça ne sent pas bon et quelque pachyderme moral a passé par ici dans sa course empressée vers le ratelier ministériel !

Nous n'avons pas, nous, calomnié Mgr. de Charbonnel, puisque quand, par un erreur déplorable, il fit une injustice à la majorité de la représentation, et nommément à MM. Cartier, Lemieux, Drummond et Cauchon, nous gardâmes le plus profond silence, et quand, plus tard, nous avons élevé la voix, c'était pour défendre, contre ce vénérable prélat qui se trompait, toute la hiérarchie ecclésiastique du Canada.

Mgr. de Charbonnel n'a excommunié personne, mais si M. Cauchon a été excommunié, M. Drummond et M. Lemieux l'ont été : ce sont donc de grands criminels !

Quelle différence entre ces hommes et vous ? Ils sont injustement mis à l'index par un évêque pour un vote plein de sagesse, et ils ne font pas même entendre un murmure ! Et vous, en récompense des bienfaits qu'un prêtre vous a prodigués, vous vous couvrez d'une pierre tumulaire, pour vouer à l'infamie tous les prêtres, tous les évêques, tous les papes, le catholicisme tout entier, dans ses dix-huit siècles d'existence.

Hypocrite aujourd'hui, vous étiez calomniateur hier.

Hier, était le jour fixé pour la nomination d'un Maire et de huit conseillers de ville. A dix heures, Thomas Pope, éuyer, arrivait sur les hustings en face de l'Hôtel de ville, accompagné par un très grand nombre d'électeurs municipaux, et il fut unanimement proclamé pour la troisième fois Maire de Québec.

Au quartier Saint-Louis, le Dr. Marsden a été réélu par acclamation.

Au quartier du Palais M. Dinning, seul candidat sur les rangs, a été élu par acclamation. Dans le même temps, les électeurs du quartier Saint-Pierre réélisaient M. Renaud, par acclamation.

Au quartier Champlain, M. Lampron s'est présenté de nouveau pour briguer les suffrages des électeurs, mais un opposant s'est présenté dans la personne de M. R. Allyn, avocat. Les deux candidats étaient accompagnés chacun par un grand nombre d'adhérents.

Au quartier Saint-Roch, le Dr. Rousseau, ayant refusé de se représenter de nouveau, le notaire Adolphe G. Tourangeau a été élu par acclamation.

M. Norbert Germain a été élu unanimement au quartier Jacques-Cartier, en remplacement de M. Edouard Lemieux qui a refusé de briguer de nouveau les suffrages des électeurs.

M. Kirwin a pour opposant, au quartier Montcalm, M. Thomas Gilhean.

M. Gauvreau ayant refusé de se présenter de nouveau aux suffrages des électeurs, deux candidats vont se disputer l'honneur de représenter le quartier Saint-Jean, M. le Dr. Rinfret et M. Joseph Moisan.

Nous publions avec beaucoup de plaisir la lettre du colonel Wily, et celle de M. le major de brigade Suzor, au sujet du « tableau synoptique des évolutions d'un bataillon », préparé par ce dernier.

L'approbation de M. Wily est notre approbation, et nous sommes comme cet officier convaincu de l'utilité de ce tableau qui a demandé à M. Suzor une connaissance parfaite de son sujet et un travail intelligent, minutieux et considérable.

Cette publication devrait être encouragée par le gouvernement et par les individus. Il est important de créer l'esprit militaire dans notre population, et pour arriver là, il faut lui faciliter les moyens d'instruction.

(Au rédacteur du Journal de Québec)

Monsieur, J'ai l'honneur de vous transmettre une copie de mon Tableau Synoptique des évolutions d'un Bataillon. En entreprenant la publication d'un ouvrage aussi important, mon but n'a pas été d'en faire une spéculation, car je suis convaincu aujourd'hui que le prix de l'ouvrage couvrirait à peine les frais d'impression, n'ayant pu, pour des raisons incontrôlables, le faire tirer à plus de 250 exemplaires. Je dois dire que dans cette entreprise je n'ai eu en vue que d'être utile à mon pays et aux Canadiens français qui n'ont pas l'avantage d'avoir dans leur langue aucun ouvrage qui traite de l'art militaire, et ce d'après le système anglais. Une autre raison qui m'a engagé à publier cet ouvrage est le vif désir de fournir aux officiers de la milice sédentaire particulièrement l'avantage d'acquiescer la connaissance des mouvements de bataillon laquelle au moyen de ce tableau synoptique, peut être obtenue sans difficulté par quelques heures d'étude.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre très obéissant serviteur, L. T. SUZOR, M. B. 7 D. M. B. C.

(Traduction) Département de la Milice, Bureau de l'Adjudant général, Québec, 1er décembre 1862.

Mon cher major, J'accuse réception avec remerciement d'une copie de votre « tableau synoptique des évolutions d'un bataillon » que j'ai examiné soigneusement. Je suis d'opinion que ce tableau est admirablement bien adapté pour subvenir aux besoins depuis longtemps sentis par nos volontaires et militaires d'origine française. Vous venez d'offrir au public un ouvrage vivement désiré, et je suis convaincu qu'il rendra les plus grands services. J'espère sincèrement que l'appui que rencontrera cet ouvrage sera proportionné au grand soin que vous avez apporté et à l'énorme travail que vous avez consacré à sa compilation.

Tout à vous, Major SUZOR, Major de brigade du 7e district militaire de Québec.

(Actes Officiels)

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, par minute en conseil du 14 de ce mois, de nommer MM. Joseph Sirois, Alexis Malouin, Eugène Jalbert, Hilaire Robinson et Jean Pippin, commissaires d'école de la municipalité scolaire de l'Anse-à-Grisfond, dans le comté de Gaspé.

John Sharples, éuyer, commissaire d'école de la municipalité scolaire de Saint-Colomb de Sillery, dans le comté de Québec.

MM. Joseph Guay, aîné, et Georges Côté, commissaires d'école de la municipalité scolaire de Saint-Gilles, dans le comté de Lotbinière.

MM. James Cuddy et James Hines, commissaires d'école de la municipalité scolaire de Cranbourne, dans le comté de Dorchester.

Le Révérend Edouard Fafard, curé, commissaire d'école de la municipalité scolaire de Saint-Sylvestre Sud, dans le comté de Lotbinière.

La Gazette du Canada de samedi contient la nomination officielle de Thomas Storrow Brown, William Bristow, éuyers, de la cité de Montréal et George Sheppard, éuyer, de la cité de Québec, comme commissaires pour faire une enquête sur certains matières se rattachant à la réforme départementale et financière de la Province.

Thomas McCord, éuyer, a été nommé par Son Excellence, en date du 29 novembre, secrétaire des commissaires nommés pour la codification des lois du Bas-Canada, en remplacement de Thomas Kennedy Ramsay, éuyer, dont la commission a été révoquée.

Son Excellence le gouverneur général a aussi nommé, le même jour, Moïse Couture, éuyer, de la paroisse de Sainte-Croix, greffier de la cour de circuit dans et pour le comté de Lotbinière, dans le district de Québec, en remplacement de Joseph Filteau, éuyer, qui a résigné.

Ordres généraux de Milice.

Québec, 28 novembre, 1862.

Vu l'ordre général n. 1 du 17 courant, il a plu à Son Excellence le commandant-en-chef faire les nominations suivantes, pour le Bas-Canada, en vertu des dispositions de la section 5 de la loi de milice amendée, savoir :

Charles-Théodore de Montnach, éuyer, ci-devant capitaine dans le 15e régiment de Sa Majesté, major de brigade du district militaire n. 5 du Bas-Canada, avec le grade de major dans la milice.

Lieutenant Colonel Bellerose, commandant la force active dans le district militaire n. 3 du Bas-Canada, major de brigade du district militaire n. 8 du Bas-Canada.

Major John Maepherson, maintenant major de brigade de la force active de la cité de Montréal, major de brigade du district militaire n. 11 du Bas-Canada.

Lieutenant L. C. A. L. de Bellefeuille, du 100e régiment de Sa Majesté, ou régiment royal canadien du prince de Galles, major de brigade du district militaire n. 3 du Bas-Canada.

Major John Fletcher de l'infanterie légère royale de Montréal, et ci-devant lieutenant dans le 100e régiment de Sa Majesté ou régiment royal canadien du Prince de Galles, major de brigade du district militaire n. 6 du Bas-Canada.

Charles King, ci-devant de l'artillerie royale, et ci-devant major de place de Montréal, major de brigade du district militaire n. 10 du Bas-Canada, avec le grade de major dans la milice.

N. 2. Vu le paragraphe n. 9 de l'ordre général de milice n. 1 du 17 novembre courant, et en vue d'éviter des déboursés et dépenses inutiles aux majors de brigade des districts militaires, Son Excellence le commandant-en-chef désire faire savoir qu'il n'exige pas que les majors de brigade soient obligés de se procurer l'uniforme complet de leur grade, mais que, jusqu'à ce qu'il soit émis d'autres ordres, il leur suffira d'avoir l'uniforme de petite tenue de leur grade de major de brigade (c'est-à-dire officier supérieur) tel que requis par les règlements concernant l'habillement de l'armée de Sa Majesté, 1857, et consistant en un juste-au-corps, pantalon de petite tenue, gilet, casquette et capote, éperons, épée, fourreau, noué d'épée, ceinture et agrès, bottes et gants, et que la dentelle et les ornements ou broderie et accessoires qui sont soit en or ou dorés dans le service de Sa Majesté, seront en argent, suivant les règlements de milice.

NOMINATIONS, ETC.

Quatrième compagnie d'Artillerie à pied de milice volontaire, Québec.—Pour être capitaine :

laine : premier lieutenant T. H. Grant, vice Casels, qui a résigné.

Pour être premier lieutenant : second lieutenant Wm. Howe.

Pour être second lieutenant : enseigne James Arthur Hunt, du 8e bataillon, milice sédentaire de Québec.

Nouveau bataillon de Carabiniers de milice volontaire, Canada, (ou Voltigeurs de Québec).—Pour être major : capitaine Eugène Panet, de la 1re compagnie.

Compagnie No. 1.—Pour être capitaine : lieutenant Jos. G. Bossé, vice Panet, promu.

Compagnie No. 7.—Pour être capitaine : lieutenant Edward Joseph Langevin, 1er bataillon de milice sédentaire, Québec, vice E. Gagnon, nommé adjudant.

Pour être lieutenant : enseigne Norbert Thibault, vice Tossaint, qui a résigné.

Pour être enseigne : sergent Sifroi Laroche, vice Thibault, promu.

Compagnie No. 8.—Pour être lieutenant : Pierre Roy, gentilhomme, vice L. Gingras, qui a résigné.

Pour être adjudant : capitaine Ernest Gagnon, ci-devant de ce bataillon, vice Suzor, promu.

Nouvelles du siège de la guerre. (Par voie télégraphique)

Quartiers généraux de l'armée du Potomac, 29 novembre.—Les confédérés continuent à élever des ouvrages autour de Frédricksburg, mais aucune nouvelle batterie n'était visible aujourd'hui.

Hier matin de bonne heure un corps nombreux de cavalerie confédérée a traversé la rivière et a fait une attaque sur le 3e corps de la cavalerie de la Pennsylvanie, dont près de deux compagnies ont été faites prisonnières. Les routes s'améliorent et les approvisionnements arrivent plus librement.

Washington, 29 novembre.—Le major-général Burnside est arrivé ici la nuit dernière à eu une entrevue avec le président Lincoln et le général Halleck, et est retourné aussitôt à ses quartiers généraux.

On suppose que Stonewall Jackson est à Culpepper, ayant l'intention de s'avancer du côté de Frédricksburg.

New-York, 29 nov.—Une dépêche spéciale transmise au Herald des quartiers généraux mande que le bruit court que Jackson s'avance de Warrenton sur le flanc de l'armée fédérale, mais que des dispositions ont été prises en vue de ce mouvement.

Les quartiers-généraux de Lee sont visibles à deux milles en arrière de Frédricksburg.

Après la visite de Burnside au Président, un conseil de cabinet a eu lieu.

Les environs de la Nouvelle-Orléans sont infestés par les guérillas.

Springfield, 29 nov.—Le général Blunt, avec 5000 fédéraux, a attaqué et mis en déroute environ 8,000 confédérés, commandés par le général Marmduke, à Canehill, dans l'Arkansas, le 10, leur a tué 50 hommes et a repoussé le reste jusqu'à une distance de 12 milles.

Derniers avis d'Europe.

(Par voie télégraphique) Le steamer Hibernian,



BROWN'S BRONCHIAL TROCHES. UNE TOUX LOBBRE, un RHUM, un Bronchisme ou un Mal de Gorge à leur début, que l'on peut arrêter avec un simple remède, deviennent souvent incurables et on les perd.

A VENDRE. Les sous-sujets offrent en vente A LEUR MAGASIN No. 21, rue Craig, Saint-Roch.

ON TROUVE La meilleure Huile de Charbon qui soit à Québec. ET NON EXPLOSIVE, Au Dépôt d'Huile de Charbon et de Lampes

La Compagnie d'Assurance DE LIVERPOOL ET DE LONDRES. CAPITAL.....\$10,000,000 FONDS PLACÉS.....6,600,000

BIENFAITRICE PUBLIQUE, Mme. S. A. ALLAN, FEMME DE REPUTATION UNIVERSELLE. SES PRÉPARATIONS POUR LES CHEVEUX.

LES PASTILLES DE BROWN pour les Bronches et pour les Asthmes. Elles font usage de l'asthme et de la toux, et de l'homme éminent partant ou en un fait usage.

BILLS PRIVÉS. Les personnes qui, dans le Bas-Canada, se proposent de faire à l'Assemblée Législative pour obtenir la sanction de BILLS PRIVÉS ou LOIS.

Racines de Fleurs de Hollande. J'ai sousigné vient de recevoir un assortiment choisi de Racines de Fleurs de Hollande.

BUREAU EN CHIEF. I, rue Dale, Liverpool. 20 et 21 rue Poultrey, et 28 rue Regent Londres.

TÉMOIGNAGES CONVAINQUANTS. Rev. C. A. BUCKBEE, Assistant-Secrétaire de l'Union de la Libte Américaine, N. Y., écrit: "J'ajoute volontiers mon témoignage à ceux de nombreux amis."

AVIS. Les personnes qui, dans le Bas-Canada, se proposent de faire à l'Assemblée Législative pour obtenir la sanction de BILLS PRIVÉS ou LOIS.

AVIS. Les personnes qui, dans le Bas-Canada, se proposent de faire à l'Assemblée Législative pour obtenir la sanction de BILLS PRIVÉS ou LOIS.

WHISKEY DE MOLSON ET SPIRITUEUX! AVIS. Nous soussignés, les SEULS AGENTS de MM. THOMAS & W. MOULSON & CIE.

Salsepareille de Ayer. Le Grand Remède du Monde pour les Scrofules et toutes les Maladies Scrofuleuses.

DRUGUES ANGLAISES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES, ETC. Les Soussignés appellent respectueusement l'attention de ses amis et du peuple sur son grand et complet assortiment.

EMPOIS DU CANADA. L'EMPOIS DU CANADA a obtenu des prix partout où il a été exhibé.

A VENDRE. UN beau PIANO dit américain, avec toutes les améliorations de la dernière époque.

COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE D'ECOSSE, SUR LA VIE. ÉTABLIE EN 1825. INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AIGLE sur la vie. Bureau des Agents, Quai de Hunt, (au dessus de la porte).

LE BAUME CORDIAL DE SYRIE DE PERRY. C'est un remède qui ne manque jamais de produire son effet sur toutes les maladies produites par suite des effets de la jeunesse et d'imprudences, outre toute cause.

LOT A VENDRE. DEUX LOTS A BATIR près de la rue Craig, faubourg Saint-Roch, l'un de 60 pieds sur 60, et l'autre de 40 sur 60 pieds.

LOT A VENDRE. UN MOULIN A FARINE ayant deux paires de Moulins, et aussi un MOULIN A SCIE, situés sur la rivière Fortin.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE. Batisses de l'Assurance Royale, RUES NORTH JOHN ET DALE, LIVERPOOL.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AIGLE sur la vie. Bureau des Agents, Quai de Hunt, (au dessus de la porte).

EAU DE PLANTAGENET. C'est un remède qui ne manque jamais de produire son effet sur toutes les maladies produites par suite des effets de la jeunesse et d'imprudences, outre toute cause.

TROISIÈME AFFAIRE. BONNETERIE EN LAINE D'ECOSSE, et VÊTEMENTS DE DESSOUS de même étoffe, de la fabrique de Dundee et Hawick, de toutes les grandeurs et de toutes les couleurs.

LOT A VENDRE. UN MOULIN A FARINE ayant deux paires de Moulins, et aussi un MOULIN A SCIE, situés sur la rivière Fortin.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AIGLE sur la vie. Bureau des Agents, Quai de Hunt, (au dessus de la porte).

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AIGLE sur la vie. Bureau des Agents, Quai de Hunt, (au dessus de la porte).

EAU DE PLANTAGENET. C'est un remède qui ne manque jamais de produire son effet sur toutes les maladies produites par suite des effets de la jeunesse et d'imprudences, outre toute cause.

WINSEYS! WINSEYS!! BROCCATELLES! D' toutes les couleurs les plus nouvelles, et de toutes les variétés de qualité, depuis 1/4 la verge et au-dessus.

LOT A VENDRE. UN MOULIN A FARINE ayant deux paires de Moulins, et aussi un MOULIN A SCIE, situés sur la rivière Fortin.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AIGLE sur la vie. Bureau des Agents, Quai de Hunt, (au dessus de la porte).

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AIGLE sur la vie. Bureau des Agents, Quai de Hunt, (au dessus de la porte).

EAU DE PLANTAGENET. C'est un remède qui ne manque jamais de produire son effet sur toutes les maladies produites par suite des effets de la jeunesse et d'imprudences, outre toute cause.

NOUVEAUX TAPIS. L'ENTREPOT DE TAPIS DE GLASGOW. L'ASSORTIMENT DE TAPIS à l'entrepôt ci-dessus est maintenant au grand complet et il comprend les dessein les plus nouveaux et les mieux choisis tels que:

LOT A VENDRE. UN MOULIN A FARINE ayant deux paires de Moulins, et aussi un MOULIN A SCIE, situés sur la rivière Fortin.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AIGLE sur la vie. Bureau des Agents, Quai de Hunt, (au dessus de la porte).

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AIGLE sur la vie. Bureau des Agents, Quai de Hunt, (au dessus de la porte).

EAU DE PLANTAGENET. C'est un remède qui ne manque jamais de produire son effet sur toutes les maladies produites par suite des effets de la jeunesse et d'imprudences, outre toute cause.

COMMERCIAL HOUSE. Place du Marché de la Haute-Ville. MARCHANDISES SECHES D'Automne et d'Hiver.

LOT A VENDRE. UN MOULIN A FARINE ayant deux paires de Moulins, et aussi un MOULIN A SCIE, situés sur la rivière Fortin.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AIGLE sur la vie. Bureau des Agents, Quai de Hunt, (au dessus de la porte).

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AIGLE sur la vie. Bureau des Agents, Quai de Hunt, (au dessus de la porte).

EAU DE PLANTAGENET. C'est un remède qui ne manque jamais de produire son effet sur toutes les maladies produites par suite des effets de la jeunesse et d'imprudences, outre toute cause.

Behan, Frères. (Ci-devant O'NEILL & BEHANS). Les Importations d'Automne faites par les soussignés sont maintenant complètes et les mieux choisies, dans chaque département, est considérable et bien assorti.

LOT A VENDRE. UN MOULIN A FARINE ayant deux paires de Moulins, et aussi un MOULIN A SCIE, situés sur la rivière Fortin.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AIGLE sur la vie. Bureau des Agents, Quai de Hunt, (au dessus de la porte).

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AIGLE sur la vie. Bureau des Agents, Quai de Hunt, (au dessus de la porte).

EAU DE PLANTAGENET. C'est un remède qui ne manque jamais de produire son effet sur toutes les maladies produites par suite des effets de la jeunesse et d'imprudences, outre toute cause.

PAS DE SECONDE PRIX. BEHAN, FRÈRES, (ci-devant O'NEILL & BEHANS). Les Importations d'Automne faites par les soussignés sont maintenant complètes et les mieux choisies, dans chaque département, est considérable et bien assorti.

LOT A VENDRE. UN MOULIN A FARINE ayant deux paires de Moulins, et aussi un MOULIN A SCIE, situés sur la rivière Fortin.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AIGLE sur la vie. Bureau des Agents, Quai de Hunt, (au dessus de la porte).

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AIGLE sur la vie. Bureau des Agents, Quai de Hunt, (au dessus de la porte).

EAU DE PLANTAGENET. C'est un remède qui ne manque jamais de produire son effet sur toutes les maladies produites par suite des effets de la jeunesse et d'imprudences, outre toute cause.